



Délit de fuite causé par mon passager

Par **Ju83210**, le **17/11/2016** à **01:06**

Bonjour,rnrnJ'aimerais savoir ce que je risque; J'étais passager dans la voiture de mon collègue qui a eu un accident. Il s'est arrêté pour constater les dégâts et faire le constat mais moi, au bout de 5 min, j'étais sous le choc de l'accident, j'ai paniqué, je suis monté dans la voiture et je lui ai dit de monter et on est parti sans qu'il ai terminé le constat. La personne a porté plainte, mon collègue est convoqué chez les bleus, moi, pas encore.rnrnJ'aimerais savoir ce que je risque et mon collègue aussi ? rnrnMerci pour vos futures réponses.

Par **Lag0**, le **17/11/2016** à **07:36**

Bonjour,rnD'après votre récit, il n'y a pas eu de délit de fuite puisque le conducteur s'est arrêté et a commencé à remplir un constat. S'il a au moins noté ses coordonnées, il a rempli ses obligations, la rédaction d'un constat n'a rien d'obligatoire.rnEtonnant, si les choses se sont effectivement passées comme ça qu'il y ait convocation au commissariat...

Par **Ju83210**, le **17/11/2016** à **10:18**

Merci pour vos réponses. Mais la vérité c'est que le constat n'a pas été rempli, juste ils avaient sorti les papiers quand on est partis, le gars à garder les papiers.